

# CONSEIL GENERAL

---

Type d'intervention	Interpellation (art. 34 RCG)	
1 <sup>er</sup> signataire	Clivaz Cherryl	<i>Signatures des cosignataires</i>
Cosignataires		
Dépôt au nom d'un groupe		<i>Signature du Chef(fe) de groupe</i>
Dépôt au nom d'une commission		<i>Signature du Président</i>

---

## Titre

### **Construction de l'Epine Dorsale no 1 du chauffage à distance (CAD Satom SA – Step d'Aigle) Situation de ce projet suite à la mise à l'enquête publique**

## Texte de l'intervention

En date du 28 juillet 2023, une publication paraissait dans le bulletin officiel pour l'objet cité en titre (lien ci-dessous)  
<https://amtsblatt.vs.ch/#!/search/publications/detail/2bcb26c2-07aa-4f9d-9b05-932b27db672e>

Selon le dossier de mise à l'enquête publique le tracé emprunté par la conduite depuis l'entrée/sortie principale de Satom passe par l'itinéraire ZI Boeuferrant, route des Iles, ZI Reutet et chemin Tabac-Rhône jusqu'à Illarsaz pour franchir le Rhône.

A ce jour, soit quasi une année après la fin de la mise à l'enquête publique, selon la date de cette interpellation, les travaux n'ont pas encore commencé.

## Conclusion

L'autorisation de construire a-t-elle été délivrée par la commune ?

En cas de réponse négative quelle(s) est (sont) la (les) raison(s) qui retarde(nt) la délivrance du permis de construire et la mise en route de ce chantier ?

Est-ce lié au risque de dispersion des polluants PFAS présents dans les environs du tracé de la conduite que pourraient entraîner les travaux ?

Collombey-Muraz, le 23 août 2024

1<sup>er</sup> signataire :

